

545861-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Dienstleistungen von Architekturbüros bei Freianlagen – MOE pour la requalification des entrées de ville Nord et Sud de Montélimar

OJ S 150/2026 06/08/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: VILLE DE MONTELIMAR

E-Mail: dcpaj@montelimar-agglo.fr

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: MOE pour la requalification des entrées de ville Nord et Sud de Montélimar

Beschreibung: La présente consultation concerne la mission de maîtrise d'oeuvre pour l'opération des entrées de ville Nord et Sud à Montélimar (France - Drôme - 26) dont le programme est joint au dossier de consultation des entreprises. Cette mission de maîtrise d'oeuvre classée dans le domaine fonctionnel « INFRASTRUCTURE » pourra comprendre les éléments normalisés suivants : - Avant-Projet (AVP), - Les études de Projet (PRO), - L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des Marchés de travaux de Travaux (AMT), - Les études d'exécution (EXE), - La Direction de l'Exécution des marchés publics de Travaux (DET), - L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR), - Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC). Au sens de l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé. Elle pourra également comprendre les missions complémentaires suivantes : - Mission de concertation publique - Mission de communication opérationnelle - dossier loi sur l'eau, - permis d'aménager, - réalisation d'études d'impact. L'étendue de la prestation sera précisée à l'occasion de la conclusion de chaque marché subséquent

Kennung des Verfahrens: 85f8f189-79a1-4844-bc76-8783bff28475

Interne Kennung: 2026S0022

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71222000 Dienstleistungen von Architekturbüros bei Freianlagen

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71400000 Stadtplanung und Landschaftsgestaltung

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Drôme (FRK23)

Land: Frankreich

2.1.3. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 4 000 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: compétences exigées : Le candidat présentera une équipe pluridisciplinaire présentant à minima les compétences suivantes : - Paysagiste, diplômé d'Etat ; - Communication opérationnelle (y compris concertation) sur les projets d'aménagements urbains ; - Urbaniste ; - Architecte, obligatoirement habilité à exercer la profession en application de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, celui-ci sera nécessairement cotraitant ; - Vrd (y compris gestion intégrée des eaux pluviales) ; - Mobilités ; - Eclairage urbain et gestion durable des éclairages ; - Ecologue avec des expériences en milieu urbain ; - Opc. En cas de groupement, le paysagiste-concepteur est obligatoirement mandataire du groupement. Plusieurs compétences peuvent être portées par un même membre du groupement. Si une compétence est manquante, la candidature sera rejetée. Un candidat ne pourra pas faire valoir l'expérience d'un groupement d'entreprises auquel il a pris part s'il n'a pas effectivement et concrètement participé à la réalisation de ce dernier. Durée de l'accord-cadre : En effet, la mise en oeuvre de cette opération dépend de délais incompressibles de maîtrise du foncier à aménager (études d'impact, autorisations administratives, éventuelles procédures d'expropriation, etc.) et du délai de réalisation des travaux (étant précisé que les travaux seront séquencés dans le temps sur une durée estimée à huit ans pour limiter les nuisances pour les riverains et les usagers de la voirie). Or, le recours à un même maître d'oeuvre pour l'ensemble du projet, sur toute la durée de l'opération et sur tous les éléments de mission est indispensable : -d'une part pour mettre en oeuvre et faire respecter ses engagements en matière de respect du coût des travaux : o en application de l'article R. 2432-3 du code de la commande publique, par la reprise d'étude (sans rémunération supplémentaire) si le prix issu de l'Act est supérieur à celui de l'Avp, ce qui aux termes de ces dispositions implique que le maître d'oeuvre ait en charge la mission Act ; o en application de l'article R. 2432-4 du code de la commande publique, en réduisant la rémunération du titulaire si le montant d'un Dgd est supérieur au prix résultant de l'Act, ce qui aux termes de ces dispositions implique que le même maître d'oeuvre soit également en charge de la missions Det) ; -d'autre part, pour conserver une vision globale de l'opération, pour assurer la cohérence technique et le suivi architectural entre chaque tranche de travaux, s'agissant d'un projet linéaire faisant l'objet d'une conception unique par le même maître d'oeuvre au titre des missions Avp / Pro. Le recours à un second maître d'oeuvre pour les tranches de travaux plus tardives nécessiterait en outre que celui-ci s'approprie et endosse les études de conception du premier maître d'oeuvre, impliquant des coûts et des délais supplémentaires, outre une dilution des responsabilités préjudiciable au maître de l'ouvrage. La maîtrise économique, temporelle, juridique, technique et architecturale du projet implique donc nécessairement que l'ensemble de l'opération et des phases de travaux soient suivies par le même groupement de maîtrise d'oeuvre. Type de contrat : Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum mono-attributaire de services Montant estimé : Les commandes réalisées au titre de l'accord-cadre, et matérialisées par l'attribution des marchés subséquents, sont susceptibles de varier dans la limite maximum de 4 000 000 euros H.T. Il n'est fixé aucun minimum. Ce montant maximum correspond au montant estimé du contrat. Forme du groupement : En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci-devra revêtir la forme d'un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire pour les motifs suivants : Compte tenu de la nature de la prestation qui va se dérouler sur une durée assez longue et des multiples compétences exigées pour la réalisation, il est nécessaire pour le pouvoir adjudicateur de disposer d'un mandataire solidaire ayant la capacité financière et

technique d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement. Le candidat ne peut pas répondre en tant que membre de plusieurs groupements. Critères de sélection des candidatures : Il s'agit d'une procédure restreinte. Seuls trois (3) candidats seront admis à présenter une offre. La sélection se fera sur la base des critères suivants : 1. Moyens humains mobilisables (Note sur 20 coefficient 2,5) : Les compétences et expériences seront appréciées sur la note de présentation du groupement, sur les effectifs moyens du candidats, l'importance du personnel d'encadrement, des titres d'étude et professionnels des candidats et des certifications de qualification professionnelle 2. Pertinence des références similaires (Note sur 20 coefficient 2,5) : La pertinence sera appréciée au regard du dossier de références illustrées du mandataire, de l'équipe de communication et des références des membres du groupements inscrites Modalités de retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>. Modalités de remise des offres : Les candidatures doivent être déposées de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>. Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à : Maison des services publics/Service commande publique/2ème étage sud/1 avenue St Martin/26200 Montélimar/Contact : Ville de Montélimar/Téléphone : 04 75 53 10 74 Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français. Renseignements : Pour avoir plus de renseignements, les candidats doivent télécharger le règlement de la consultation disponible sur le profil acheteur. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des candidatures leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.info/>

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0000

Titel: MOE pour la requalification des entrées de ville Nord et Sud de Montélimar

Beschreibung: La présente consultation concerne la mission de maîtrise d'oeuvre pour l'opération des entrées de ville Nord et Sud à Montélimar (France - Drôme - 26) dont le programme est joint au dossier de consultation des entreprises. Cette mission de maîtrise d'oeuvre classée dans le domaine fonctionnel « INFRASTRUCTURE » pourra comprendre les éléments normalisés suivants : - Avant-Projet (AVP), - Les études de Projet (PRO), - L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des Marchés de travaux de Travaux (AMT), - Les études d'exécution (EXE), - La Direction de l'Exécution des marchés publics de Travaux (DET), - L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR), - Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC). Au sens de l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé. Elle pourra également comprendre les missions complémentaires suivantes : - Mission de concertation publique - Mission de communication opérationnelle - dossier loi sur l'eau, - permis d'aménager, - réalisation d'études d'impact. L'étendue de la prestation sera précisée à l'occasion de la conclusion de chaque marché subséquent

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71222000 Dienstleistungen von Architekturbüros bei Freianlagen

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71400000 Stadtplanung und Landschaftsgestaltung

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Il est prévu l'option au sens communautaire suivante : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer directement avec le titulaire un marché négocié de prestations similaires, conformément à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Hôtel de Ville

Stadt: Montelimar

Postleitzahl: 26216

Land, Gliederung (NUTS): Drôme (FRK23)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 01/03/2027

Laufzeit: 72 Monate

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 4 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.7. Strategische Auftragsvergabe

Konzept zur Verringerung der Umweltauswirkungen: Sonstiges

Gefördertes soziales Ziel: Sonstiges

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Höchstzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

Der Erwerber behält sich das Recht vor, den Auftrag aufgrund der ursprünglichen Angebote ohne weitere Verhandlungen zu vergeben

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Valeur technique

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 2,5

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: critère environnemental

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 1

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Prix

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 1,5

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1858730>

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: AW Solutions

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1858730>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 22/09/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Begründung der Laufzeit der Rahmenvereinbarung: Cette dérogation à la durée maximale de principe de quatre (4) ans prévus par l'article L. 2125-1 du code de la commande publique pour un accord-cadre est justifiée, ainsi que le permettent ces mêmes dispositions, par l'objet même du présent accord-cadre et la durée de l'opération qui en fait l'objet

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Grenoble

Informationen über die Überprüfungsfristen: Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont : - soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice

administrative, - soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, - soit, après la signature du marché, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R. 551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat
Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: VILLE DE MONTELMAR

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Avenue-Web Systèmes
Registrierungsnummer: 031C7DF1-A668-9A81-E016E7355B4BDC9D
Stadt: Seyssinet-Pariset
Postleitzahl: 38170
Land, Gliederung (NUTS): Isère (FRK24)
Land: Frankreich
E-Mail: publications-joue@aws-france.com
Telefon: +33480041260
Rollen dieser Organisation:
TED eSender

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: VILLE DE MONTELMAR
Registrierungsnummer: 48094
Postanschrift: Hôtel de Ville Place Emile Loubet
Stadt: Montelimar
Postleitzahl: 26216
Land, Gliederung (NUTS): Drôme (FRK23)
Land: Frankreich
Kontaktperson: le Maire
E-Mail: dc paj@montelimar-agglo.fr
Telefon: 0475531074
Fax: 0475002539
Internetadresse: <https://www.montelimar.fr/commandes-publiques/en-cours/>
Profil des Erwerbers: <https://www.montelimar.fr/commandes-publiques/en-cours/>
Rollen dieser Organisation:
Beschaffer

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: VILLE DE MONTELMAR
Registrierungsnummer: 031C7E13-FB7E-A911-21AD61E70611D95B
Postanschrift: Hôtel de Ville Place Emile Loubet
Stadt: Montelimar
Postleitzahl: 26200
Land, Gliederung (NUTS): Drôme (FRK23)
Land: Frankreich
E-Mail: dc paj@montelimar-agglo.fr
Telefon: 0475531074
Rollen dieser Organisation:

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Grenoble

Registrierungsnummer: 031C7E27-CEE2-B4EA-4C1715F064032898

Postanschrift: 2 Place de Verdun

Stadt: Grenoble

Postleitzahl: 38022

Land, Gliederung (NUTS): Isère (FRK24)

Land: Frankreich

E-Mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telefon: 0476429000

Fax: 0476422269

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: c6c65730-74e2-4e99-a0f0-f654a090f0eb - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 04/08/2026 16:10:21 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 545861-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 150/2026

Datum der Veröffentlichung: 06/08/2026